



## CENTRE DE VACANCES ET DE LOISIRS D'ENFANTS

### Séjours de colonies de vacances 2023

#### Présentation des colonies de vacances

##### Les colonies sont encadrées par une équipe éducative :

- une équipe de direction : un directeur CVL (BAFD) et deux adjoint(e)s (BAFD/BAFA)
- une assistante sanitaire (linge, hygiène et soins)
- 9 animateurs (BAFA)
- les animateurs (BE, BPJEPS) du Centre Nautique lors des activités voile ou kayak de mer

Ce sont eux qui se chargent de l'activité au quotidien et qui encadrent les enfants.

Le Domaine de BEG PORZ est situé dans un domaine **de 2 hectares en bord de mer** et propose donc des activités nautiques. Il est équipé d'un **centre nautique** comportant des voiliers (Optimists, Fun Boats et Catamarans), planches à voile, surf et des kayaks de mer. Huit animateurs nautiques s'occupent en permanence de ces activités. Mais Beg Porz n'est pas seulement un centre nautique, c'est avant tout une colonie de vacances qui propose une multitude d'activités. Un enfant qui ne veut pas faire de bateau n'en fera pas et pourra se divertir tout autrement.

De nombreux ateliers sont proposés aux « petits » et aux « moyens » :

- un atelier travaux manuels où les enfants construisent des maquettes en bois, des bateaux bien sûr, mais aussi des aquariums, des cerfs volants...
- des jeux collectifs, individuels, intellectuels, d'adresse sont proposés... des activités d'expression comme le mime, le chant, ...
- la randonnée pédestre, la baignade à la plage de Kerfany et la pêche à pied...
- la cuisine trappeur est une formidable découverte. Ce nouveau mode de cuisine ravit les enfants. Ils préparent tout un repas au feu de bois. Ils préparent même leur pain !
- une journée en camping à l'extérieur du Domaine pour les moyens et dans le Domaine pour les plus petits. Cette sortie est toujours un événement.
- ils peuvent également faire ce qu'ils veulent : rêver, écrire aux parents...

Un planning est proposé par l'équipe éducative, les enfants choisissent et s'inscrivent librement aux ateliers énoncés.

**Les 13-14 ans** vivent totalement « en marge ». Ils se retrouvent dans un groupe de moins de 30 personnes, en compagnie de trois animateurs. Ils dorment dans le parc sous des tentes collectives (montées sur plancher avec un vrai lit) et partent une ou deux fois, en camps de 3 ou 4 jours. Ils préparent eux-mêmes leurs camps et se déplacent à pied, en bateau ou en car. Ce style de vie, très éducatif, fait l'unanimité auprès des jeunes.

#### Dates et tarifs

##### Arrivées et départs à Beg Porz (transport depuis certaines régions la veille, retour le lendemain) :

1. Le 1<sup>er</sup> séjour a lieu du lundi 10/07/23 (petit-déjeuner) au lundi 24/07/23 (dîner).
2. Le 2<sup>ème</sup> séjour a lieu du mercredi 26/07/23 (petit-déjeuner) au mercredi 09/08/23 (dîner).
3. Le 3<sup>ème</sup> séjour a lieu du vendredi 11/08/23 (petit-déjeuner) au vendredi 25/08/23 (dîner).

**Tarifs des séjours**, cotisation incluse mais hors transport :

enfant de 6 à 12 ans :	950 €
enfant de 13 à 14 ans :	1 060 €

Nos séjours sont ouverts à tous. Nous avons des partenariats avec plusieurs Caisses MSA qui proposent une aide financière sous la forme de bons-vacances ou de chèques-vacances. Renseignez-vous auprès de votre Caisse.

**Le transport en car** est pris en charge par les Caisses MSA partenaires. Un forfait de 120 € est à ajouter pour les non-adhérents des MSA partenaires qui montent dans le car.

## Note relative aux vêtements

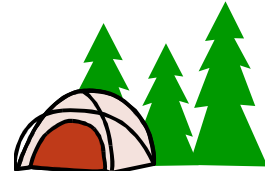
Marquez chaque vêtement de manière tissée et cousue (le marquage au stylo feutre est inefficace). Marquez également chaque objet. Nous apportons une attention particulière au linge des enfants : il est lavé régulièrement. Évitez de mettre des vêtements trop fragiles dans la valise. Le Centre est équipé de machines à laver de collectivité (pas de lavages en mode « délicat »). N'hésitez pas à équiper vos enfants de vêtements rustiques et solides... qui peuvent éventuellement souffrir au cours des jeux. Enfin, sur la liste/inventaire, n'oubliez pas d'inclure les vêtements que votre enfant porte sur lui pendant le voyage.



## Note relative aux activités des 13-14 ans

Au cours du séjour de votre enfant (groupe des 13-14 ans), **une activité « camping »** lui sera proposée. Pour y participer dans les meilleures conditions, il est vivement recommandé de se munir de :

1. un sac à dos
2. un duvet ou sac de couchage
3. une lampe de poche (avec piles de rechange)



En souhaitant que ce matériel ne soit pas l'objet de dépenses, vous le trouverez certainement dans votre famille ou chez vos amis ! Ce matériel n'est pas nécessaire pour les autres tranches d'âges.

## Remarques générales

Pour chaque séjour, un **blog** est mis en place. *Vous recevrez les codes d'accès avec le dernier courrier postal expédié 7 jours avant l'arrivée.* Des articles et des photos y seront postés régulièrement pour vous permettre de suivre les activités des différents groupes.

Votre enfant attend de vos nouvelles ! Écrivez-lui à cette adresse :

**DOMAINE DE BEG PORZ**  
**SÉJOUR COLO N° 1 (ou 2 ou 3)**  
**NOM + PRÉNOM DE VOTRE ENFANT**  
**KERFANY-LES-PINS**  
**29350 MOELAN SUR MER**

Pour ne pas déranger la bonne marche du séjour, appelez au Domaine le moins souvent possible : **n'appellez que si c'est vraiment nécessaire.**

Pour éviter les pertes et les jalousies, les téléphones portables, les appareils photographiques et l'argent de poche sont ramassés le 1<sup>er</sup> jour du séjour. Les téléphones portables et appareils photographiques sont confiés aux animateurs. Les téléphones portables et appareils électroniques peuvent être utilisés durant la pause après les repas. L'argent de poche est à disposition des enfants mais géré par l'équipe de direction. Attention, la perte ou la dégradation des appareils électroniques laissés aux enfants n'est couverte par aucune assurance.

N'oubliez pas de remplir consciencieusement la fiche sanitaire de liaison et de la remettre au plus tard le 1<sup>er</sup> jour. Ne joignez pas de copie du carnet de vaccination. Si votre enfant doit suivre un **traitement**, remettez les médicaments prescrits (en indiquant les nom et prénom de l'enfant sur la boîte) ainsi **qu'une photocopie de l'ordonnance** du médecin prescripteur à l'animateur référent du convoi.

Nous restons à votre disposition pour toute demande de renseignement complémentaire. Nous vous remercions de votre confiance et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

**Jean-Marc Jourdain,**  
**Directeur du Domaine de Beg Porz**

## DOSSIER ADMINISTRATIF & TRANSPORT 2023

Remplissez un dossier par enfant. Transmettez-le dès que possible **par courrier postal** avec votre signature originale et, au plus tard, **30 jours avant l'arrivée** avec la fiche sanitaire, le solde du séjour (et les bons-vacances si vous en bénéficiez). **Ne joignez pas de copies du carnet de vaccination** : merci de compléter uniquement le cadre 2 « vaccinations » de la fiche sanitaire de liaison jointe en annexe.

### Coordonnées

**Nom de l'enfant :** ..... **Prénom :** .....  
(usuel) : .....  
**Date de naissance :** ..... **Sexe :**  Féminin  Masculin  
**Classe suivie cette année :** .....

**Responsable légal.e de l'enfant :**  Père  Mère  Tuteur  Tutrice  
**Nom :** ..... **Prénom :** .....  
**Adresse habituelle :** .....  
.....  
**Code postal:** |\_|\_|\_|\_|\_| **Ville :** .....  
**Tél. domicile :** ..... **Tél. travail :** .....  
**Mail :** ..... **Portable :** .....  
**Profession du père :** ..... **Employeur :** .....  
**Profession de la mère :** ..... **Employeur :** .....

**Organisme de Sécurité Sociale dont dépend le responsable de l'enfant :**  
**N° d'allocataire :** ..... **N° de sécu. :** .....  
**Caisse :** .....  
**Département :** .....  
 J'ai déjà envoyé mon bon-vacances à Beg Porz  Je joins ici mon bon-vacances  Je n'en bénéficie pas

**Complémentaire Santé Solidaire (CSS anciennement CMU) :**  
 Mon enfant bénéficie de la CSS et je joins impérativement une attestation CSS à jour

### En cas d'urgence

L'autorisation parentale anticipée d'hospitalisation ou d'intervention chirurgicale est contraire à l'esprit de la loi du 04/03/2002 relative aux « Droits des malades et à la qualité du système de santé ». En cas d'urgence, un enfant accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. C'est le médecin du SAMU et/ou le médecin ou chirurgien hospitalier qui prendront en urgence, conformément à la loi, la décision, en fonction de l'état de santé de l'enfant si l'autorisation éclairée des parents ne peut être obtenue.

**En cas d'urgence :** 1. .... 2. .... 3. ....  
**NOM, Prénom, Tél. :** ..... .....

**Assurances :**  
Bénéficiez-vous d'une Assurance Responsabilité Civile ?  Oui  Non  
**N° d'adhérent :** ..... **Nom et téléphone de la compagnie d'assurance :** .....  
.....

Au cours de l'année, votre enfant a-t-il bénéficié d'une assurance scolaire ou extra-scolaire ?  Oui  Non  
**N° d'adhérent :** ..... **Nom et téléphone de la compagnie d'assurance :** .....  
.....

**L'enfant vient-il pour la première fois en colonie ?**  Oui  Non ..... Si non, quel(s) Centre(s) a-t-il fréquenté(s) ces 2 dernières années : .....

**Commentaires particuliers :** .....  
.....  
.....



## Déclaration du.de la responsable légal.e

Pour être admis au Domaine de Beg Porz, cette déclaration doit obligatoirement être remplie et signée par le.la responsable légal.e de l'enfant.

- Je soussigné.e : .....  Père  Mère  Tuteur  Tutrice
- autorise le directeur du Domaine de Beg Porz à faire soigner mon enfant. En cas d'hospitalisation, j'autorise mon enfant à quitter l'hôpital accompagné de l'animateur référent du séjour
  - m'engage à régler, au Domaine de Beg Porz, les frais médicaux et pharmaceutiques administrés à mon enfant durant le séjour, même si je bénéficie d'une mutuelle
  - en cas de renvoi pour des raisons d'inadaptation, je m'engage à prendre en charge les frais dus à un retour individuel ainsi que les frais d'accompagnement d'un animateur. Aucun remboursement n'est consenti en cas d'absence en cours de séjour ou si l'enfant quitte le Domaine de Beg Porz ou la colonie par ses propres moyens
  - autorise mon enfant à participer à toutes les activités du Domaine de Beg Porz et, notamment, l'exercice de la voile, du kayak de mer, du surf ou autres activités...
  - autorise le Domaine de Beg Porz à prendre mon enfant en photos ou en vidéos et à les utiliser pour le blog de la colonie, pour la conception d'outils pédagogiques ou promotionnels, ou pour des présentations des séjours
  - J'ai versé un 1<sup>er</sup> acompte et je m'engage à régler le solde au plus tard 30 avant le séjour. Je note que l'acompte restera acquis au Domaine de Beg Porz en cas de d'annulation de ma part.

Date : ..... Signature du.de la responsable légal.e : .....

## Lieu de prise en charge en car

Cochez (aller / retour) selon votre domicile. Renvoyez ce choix au plus tard 30 jours avant le départ pour que nous puissions organiser le transport. Des précisions (adresse précise, horaires, convoyeur, contact, ...) seront indiquées dans le dernier courrier postal envoyé 7 jours avant le départ.

Séjour 1 Dates sur place à Beg Porz : du lundi 10 juillet au lundi 24 juillet		Séjour 2 Dates sur place à Beg Porz : du mercredi 26 juillet au mercredi 09 août		Séjour 3 Dates sur place à Beg Porz : du vendredi 11 août au vendredi 25 août	
Choix à rendre pour le 10 juin !		Choix à rendre pour le 26 juin !		Choix à rendre pour le 11 juillet !	
ALLER	RETOUR	ALLER	RETOUR	ALLER	RETOUR
<b>AUTOCAR n° 1</b> <input type="checkbox"/> 16h00 : Anancy <b>09/07</b> <input type="checkbox"/> 17h00 : Chambéry <input type="checkbox"/> 18h00 : Grenoble <input type="checkbox"/> 19h00 : Bourgoin-J. <input type="checkbox"/> 19h30 : Beynost (Lyon) <input type="checkbox"/> 22h30 : Clermont-F. <input type="checkbox"/> 23h00 : A71, aire des Volcans d'Auvergne À Beg Porz vers 7h30	<b>AUTOCAR n° 1</b> Départ Beg Porz à 16h30 <input type="checkbox"/> 03h00 : A71, aire des Volcans d'Auvergne <input type="checkbox"/> 03h30 : Clermont-F. le <b>25/07</b> <input type="checkbox"/> 06h30 : Beynost <input type="checkbox"/> 07h00 : Bourgoin-J. <input type="checkbox"/> 08h00 : Grenoble <input type="checkbox"/> 09h00 : Chambéry <input type="checkbox"/> 10h00 : Anancy <b>25/07</b>	<b>AUTOCAR n° 1</b> <input type="checkbox"/> 16h00 : Anancy <b>25/07</b> <input type="checkbox"/> 17h00 : Chambéry <input type="checkbox"/> 18h00 : Grenoble <input type="checkbox"/> 19h00 : Bourgoin-J. <input type="checkbox"/> 19h30 : Beynost (Lyon) <input type="checkbox"/> 22h30 : Clermont-F. <input type="checkbox"/> 23h00 : A71, aire des Volcans d'Auvergne À Beg Porz vers 7h30	<b>AUTOCAR n° 1</b> Départ Beg Porz à 16h30 <input type="checkbox"/> 03h00 : A71, aire des Volcans d'Auvergne <input type="checkbox"/> 03h30 : Clermont-F. le <b>10/08</b> <input type="checkbox"/> 06h30 : Beynost <input type="checkbox"/> 07h00 : Bourgoin-J. <input type="checkbox"/> 08h00 : Grenoble <input type="checkbox"/> 09h00 : Chambéry <input type="checkbox"/> 10h00 : Anancy <b>10/08</b>	<b>AUTOCAR n° 1</b> <input type="checkbox"/> 16h : Anancy le <b>10/08</b> <input type="checkbox"/> 17h00 : Chambéry <input type="checkbox"/> 18h00 : Grenoble <input type="checkbox"/> 19h00 : Bourgoin-J. <input type="checkbox"/> 19h30 : Beynost (Lyon) <input type="checkbox"/> 22h30 : Clermont-F. <input type="checkbox"/> 23h00 : A71, aire des Volcans d'Auvergne <input type="checkbox"/> 01h30 : A85, aire de Romorantin le <b>11/08</b> <input type="checkbox"/> 03h30 : Beaucozézé le <b>11/08</b> À Beg Porz vers 8h	<b>AUTOCAR n° 1</b> Départ Beg Porz à 16h30 <input type="checkbox"/> 19h30 : Beaucozézé le <b>25/08</b> <input type="checkbox"/> 23h50 : A85, aire de Romorantin le <b>25/08</b> <input type="checkbox"/> 03h00 : A71, aire des Volcans d'Auvergne <input type="checkbox"/> 03h30 : Clermont-F. le <b>26/08</b> <input type="checkbox"/> 06h30 : Beynost <input type="checkbox"/> 07h00 : Bourgoin-J. <input type="checkbox"/> 08h00 : Grenoble <input type="checkbox"/> 09h00 : Chambéry <input type="checkbox"/> 10h00 : Anancy le <b>26/08</b>
<b>AUTOCAR n° 2</b> <input type="checkbox"/> 5h30 : Alençon <b>10/07</b> <input type="checkbox"/> 6h15 : Le Mans <input type="checkbox"/> 7h45 : Laval À Beg Porz vers 12h	<b>AUTOCAR n° 2</b> Départ Beg Porz vers 14h <input type="checkbox"/> 18h00 : Laval <b>24/07</b> <input type="checkbox"/> 19h45 : Le Mans <input type="checkbox"/> 21h00 : Alençon	<b>AUTOCAR n° 2</b> <input type="checkbox"/> Besançon à 19h30 le <b>25/07</b> <input type="checkbox"/> Gentilly à 00h30 le <b>26/07</b> À Beg Porz vers 8h	<b>AUTOCAR n° 2</b> Départ Beg Porz à 16h30 <input type="checkbox"/> Gentilly à 23h50 le <b>09/08</b> <input type="checkbox"/> Besançon à 05h30 le <b>10/08</b>		

MAJ le 04/04/23



**INDIQUEZ CI-APRÈS :**

LES **DIFFICULTÉS DE SANTÉ** (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES **PRÉCAUTIONS À PRENDRE**.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS**

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC... PRÉCISEZ.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT**

NOM..... PRÉNOM.....

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR).....

.....  
.....

TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE : ..... BUREAU :.....

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF).....

*Je soussigné, .....responsable légal de l'enfant , déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.*

Date : Signature :

**A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES**

COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES

.....  
.....  
.....

**OBSERVATIONS**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

# Liste du trousseau

## À METTRE DANS LA VALISE

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

<i>Dénomination</i>	<i>Nombre conseillé</i>	<i>Fourni par la famille</i>	<i>Vérification le 1<sup>er</sup> jour</i>	<i>Vérification dernier jour</i>
Slips ou culottes	6			
Soutien-gorge (si nécessaire)				
Paires de chaussettes	6			
Pyjamas ou chemises de nuit	2			
T-shirts (dont 1 pour la voile)	7			
Sweat-shirts ou pulls (dont 1 chaud)	3			
Pantalons (dont un survêtement)	3			
Jupe ou robe (au choix)				
Shorts (dont 1 pour la voile)	3			
Coupe-vent imperméable	1			
Casquette ou chapeau (soleil)	2			
Gants de toilette	2			
Serviettes de toilette (dont 1 pour la douche)	2			
Serviette de plage	1			
Maillots de bain (dont 1 pour la voile)	2			
Lunettes de soleil + cordon	1			
Crème solaire	1			
Trousse de toilette, brosse à dents, dentifrice, savon, gel douche, shampoing, brosse/peigne	1			
Paquets de mouchoirs jetables	2			
Paire de sandales / tongs	1			
Paire de baskets pour la marche	1			
Paire de chaussures d'eau qui tiennent aux pieds (ou chaussons nautiques)	1			
Paire de chaussons d'intérieur	1			
Nécessaire courrier (enveloppes, adresses...)				
Sac de couchage (pour les 12 ans et plus)	1			
Sac à dos ou sac de plage	1			
Gourde personnelle (avec nom et prénom)	1			
AUTRES :				

Liste fournie à titre indicatif. Préférez des vêtements bon marché et adaptés à la vie en collectivité. Marquez tous les habits de votre enfant. Assurez-vous que ce marquage soit permanent. Les vêtements seront nettoyés tous les 2 ou 3 jours. Attention aux objets de valeur : nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration.

